



CAPA Jardinier Paysagiste

Conditions d'admission :

- Avoir entre 16 et 29 ans révolus
- Au-delà de 29 ans pour les personnes en situation de handicap
- Venir d'une classe de 3e

Modalités et délais d'accès :

- Sur dossier et entretien dans les 30 jours suivants le premier contact pour une entrée en formation dans les 3 mois

Pour ceux qui aiment la nature et l'entretien et l'aménagement des espaces verts

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Formation en présentiel
- Alternance d'apports théoriques et mises en situation pratiques
- Des espaces dans l'établissement pour les travaux pratiques
- Un accompagnement des personnes en situation de handicap
- Du soutien en fonction des besoins

Programme : 7 unités capitalisables

UC générales

- UCG1 : Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
- UCG2 : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
- UCG3 : Interagir avec son environnement social

UC professionnelles

- UCP1 : Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager
- UCP2 : Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager
- UCP3 : Effectuer des travaux liés à l'entretien des matériels et équipements

UCARE

- Réaliser des travaux d'entretien et de restauration des milieux aquatiques

Objectifs professionnels :

- Réaliser des travaux d'entretien et d'aménagement
- Utiliser des outils manuels ou motorisés et des engins roulants
- Respecter les règles de sécurité et de santé
- Communiquer en situation professionnelle

Compétences :

- Connaissance des végétaux
- Entretien et maintenance des installations et infrastructures, du matériel et des équipements
- Travail en sécurité
- Adaptation à des évolutions de contexte



Durée de la formation :

840 heures sur 2 ans

Dates de la formation :

Du 14 septembre 2026 au 20 juillet 2028

Nombre de participants :

Jusque 20 participants

Tarifs de la formation

Pour 12 mois : 7 000 € / Formation prise en charge par les OPCO et les financements obtenus par le CFA. Le reste à charge pour l'apprenti et l'entreprise est donc nul.

Modalités d'évaluation et validation :

Obtenir les 7 Unités capitalisables par des entretiens d'explicitation à partir de situations professionnelles

Chaque UC obtenue est valide durant 5 ans



Débouchés

Jardinier, ouvrier paysagiste

Agent d'entretien des espaces verts, des espaces naturels

Evolution possible vers des postes de responsable, des spécialisations dans un type d'aménagement, d'entretien ou d'espaces

Suite de parcours :

BP Aménagements paysagers, Bac Pro Aménagements paysagers

Nos Chiffres en 2025 :

Taux de réussite à l'examen : 91%

Taux d'emploi à 6 mois : 18%

Taux de poursuite d'étude : 55%

Taux de satisfaction : 85%

Informations Certification

RNCP 38386

Diplôme délivré par le Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

Certification le 09/07/2015

Accessibilité

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

Orientation et adaptation pédagogique possibles, tutorat par un référent handicap

Contacts

Anne-Sophie CLAUSEN, Responsable de l'UFA,
cambrai@cneap.fr
03.27.82.28.75

Céline Flamein, accompagnatrice jeunes
celine.flamein@cneap.fr
06.80.23.25.77

6B rue du Pont de Pierres
59400 CAMBRAI
03.27.82.28.75

